

Rechercher sur le site:

C Web Memoire Online

Consulter les autres mémoires | Envoyer un message à l'auteur | Publier un mémoire | Une page au hasard

La gestion et la gouvernance des déchets dans la ville-province de Kinshasa

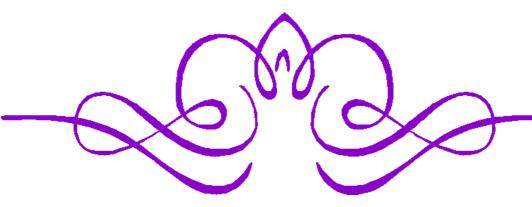
par Evrard NKENKU LUAKA Université de Kinshasa Traductions: Original: <u>fr</u> Source:

Disponible en mode multipage

UNIVERSITE DE KINSHASA

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

B.P. 832 / Kinshasa XI



LA GESTION ET LA GOUVERNANCE DES DECHETS DANS LA VILLE PROVINCE DE KINSHASA

Par

NKENKU LUAKA Evrard

Travail de Fin de Cycle présenté en vue de l'obtention du titre de Gradué en Sciences Economiques et de Gestion

Encadreur: Chef de Travaux LUWA KIYAB

Année académique 2005 - 2006

EPIGRAPHE

« L'environnement immédiat a un impact sur la situation sanitaire des personnes qui y vivent ».

DEDICACE

A tous les miens.

SIGLES ET ABBREVIATIONS UTILISES

AU: Agriculture Urbaine

Kin: Kinshasa

PNA: Programme National d'Assainissement

PPTE: Pays Pauvres Très Endettés

RDC: République Démocratique du Congo

AVANT-PROPOS

Des centaines des personnes ont été impliqués dans la réalisation de ce travail et de notre succès durant ce premier universitaire finissant. Qu'ils nous soient permis de les remercier tout globalement.

Mais, nous pensons spécialement à Monsieur le Chef de Travaux LUWA KIYAB Daniel, qui malgré ses innombrables occupations, a accepté la direction de ce travail, à Monsieur le Professeur BOSONGA BOFEKI LOUNGA, pour ses conseils et suggestions.

Nous pensons également à Monsieur NKENKU LUAKA Dieudonné et VUNDU WALUNGISA Marie-Henriette, nos parents, pour tant d'abnégations à l'endroit de leur premier rejeton. Que MASSAMBA et DIATEWA, la soeur Espérance, nos grand-mères ; oncles et tantes, cousins et cousines, frères et soeurs puisse reconnaître dans ce travail notre

particulière attention à leur contribution.

Que les familles KAFOTO, LIBYA, YOKA, KALALA, MUSHIOLO, BIKU, MAKOMBO, KUSOBOKILA, KABEYA, KASEREKA, KAZADI, BOKOMBA, MUBIKAYI, MWABI, TITI, OKOMA, MUCHIGA, MAMBOKO, LWAMBA, TUMBA, TSHIALU, ISSIAKA, WAKU, BOLA, KINGO, KUMBU, KOMBA, BIANGIDIBI, MPONGO, NTOYA, NSAKA, VUNDU, SIMBI, YAMBA, ASSUMANI, LUVUEZO, LUAKA, MAGEMA, LUNAMA, MALANDA, MULOWAYI, BILOLO, KAPILA, MAKENGO, MBAYO, MIANDA, .. trouvent également en ceci, notre profonde reconnaissance.

NKENKU LUAKA Evrard,

Dauphin

INTRODUCTION

Il s'avère que la gestion et la gouvernance des déchets dans les pays du tiers-monde (pays en voie de développement) reflète quelques fois de l'inattention des gouvernants et de ses gouvernés sur la situation sanitaire et hygiénique. C'est à ce titre que ce travail scientifique est rédigé pour apporter une contribution minime qu'elle soit à l'effort des gouvernements de ces pays, pour ainsi améliorer la situation environnementale et sanitaire de nos pays, dits pauvres et/ou moins évolués.

Cette étude, faute de quoi, est faite dans la ville province de Kinshasa, jadis "Kinshasa la belle", aujourd'hui "Kinshasa la poubelle", capitale de la République Démocratique du Congo, un PPTE dont l'environnement laisse à désirer et le classe parmi les villes malpropres du monde (ou sales centres urbains).

1. Position du problème

Si, dans toute l'histoire, il s'est posé des problèmes de pauvreté, de chômage, de logement et d'infrastructure dans les villes, l'ampleur et l'intensité des problèmes urbains dont souffrent actuellement les pays en voie de développement sont des phénomènes tout à fait nouveaux. L'acuité de ces problèmes est due essentiellement à la rapidité de la croissance démographique et à la grave pénurie de ressources susceptibles d'être consacrées aux aménagements que nécessite l'augmentation de la population urbaine.

Face à la prolifération des bidonvilles et des taudis, qui va de pair avec l'insuffisance croissante des services urbains, on se rend de plus en plus compte que le développement sous-entend bien d'autre chose que la simple expansion de la production. Or à quelques exceptions près, les mesures qui ont pas réussi à inverser ces tendances ni à ordonner la croissance urbaine selon des schémas plus rationnels 1(*).

Consciente de l'importance de ces questions, les institutions étrangères et locales, décident de s'attaquer petit à petit aux problèmes liés directement à l'urbanisation.

Ainsi, la culture sur des sols contaminés, l'irrigation au moyen d'eaux usées non épurées et l'utilisation de produits chimiques ne sont que quelques-unes des pratiques dangereuses qu'il importe de prendre au sérieux, dans le cadre de tout programme de promotion de la production alimentaire urbaine.

Une ville est un immense puits de nutriments, qui ne cesse « d'engloutir » les denrées alimentaires afin de pouvoir nourrir une population en croissance constante. La majorité de ces denrées viennent de loin, et une partie se gaspille ou se détériore en transit ou pendant l'entreposage. Ce puits de nutriments pourrait être plus efficace si une plus grande partie des déchets étaient recyclés. Cela pourrait même permettre de réduire certaines importations. La ville deviendrait un meilleur milieu de vie si une partie de ses déchets y étaient réutilisés, car l'air, l'eau et le sol y seraient moins pollués.

Or, l'insuffisance de mécanismes efficaces d'élimination des déchets dans la majorité des villes des pays en développement se traduit par d'énormes accumulations de déchets riches en nutriments, qui jusqu'à ce jour constituent une menace pour l'environnement et pour la santé humaine. La découverte d'un moyen sûr et économique de recycler une partie ou la totalité des déchets urbains et agroindustriels aurait un triple avantage : l'assainissement de l'environnement urbain, la réduction des risques pour la santé et l'accroissement de la production agricole grâce au renouvellement des éléments nutritifs du sol.

Dans cette étude, nous avons eu comme objectif la gestion des déchets sous l'angle de la gouvernance. Démarche, aujourd'hui d'actualité car elle demeure très exigeante et novatrice en raison du genre de données qu'elle nécessite, des liens qu'elle doit étudier et des recommandations auxquelles elle est censée aboutir.

La gestion et la gouvernance des déchets mettent en lumière de nouvelles orientations en matière de politiques et de technologie qui s'insèrent parfaitement dans les activités de recherche sur le développement urbain dans les pays en voie de développement ou tiers-mondistes, particulièrement pour la République Démocratique du Congo. Dans un certain nombre de secteurs urbains (eau, logement, services publics, gestion des espaces libres, etc.), il est vital d'améliorer la gouvernance pour assurer une prestation plus efficace des services. Comme le veut cette étude, on peut parvenir à une meilleure gouvernance en assurant l'accès équitable aux ressources et aux services, en éliminant la confusion et les différends relatifs au partage des responsabilités de même que les structures décisionnelles descendantes, et en améliorant l'obligation de rendre compte et la transparence.

Pour être durable, l'utilisation des ressources en milieu urbain doit s'accompagner d'une récupération accrue des déchets et sous-produits. Ce faisant, les villes seront moins tributaires des régions rurales, et la vie urbaine sera plus tolérable. L'utilisation plus équitable, viable et durable des ressources urbaines passe nécessairement par une meilleure gouvernance.

2. Hypothèses de l'étude

A tout problème correspond une réponse anticipée ou provisoire. Ainsi l'hypothèse est la réponse anticipée à une question, une supposition que l'on fait d'une chose possible ou non, et dont on tire une conséquence. L'hypothèse retenue dans notre étude est celle de savoir si il existe une réelle participation de la gestion et de la gouvernance des déchets à la capitale

congolaise. Et insérer si possible, des systèmes de gestion des déchets dans la ville province de Kinshasa, dans le contexte de la gouvernance et faire avancer le débat sur la gouvernance en vue d'approfondir notre compréhension des problèmes urbains dans nos villes.

3. Intérêt du sujet

La gouvernance et la gestion des déchets dans la ville de Kinshasa, est à percevoir comme une contribution aux efforts que les autorités sont appelés à déployer pour tenter d'améliorer tant soit peu les conditions de vie de la population et l'environnement auquel elles vivent.

Ainsi, cette étude présente un intérêt double (social et scientifique) car la gestion des détritus qu'on trouvent dans notre ville requiert une attention particulière nos gouvernants et gouvernés. Du fait, qu'elle représente un danger permanent pour l'environnement et ses différents composants (arbres, humains, êtres, ...).

Cette étude se veut un cadre d'analyse des possibilités d'un développement durable dans la Ville de Kinshasa, et permettra aux populations urbaines de Kinshasa et des grandes villes Africaines d'avoir des informations sur le danger que représentent les déchets qui nous entourent, de contribuer à la littérature scientifique en vue des prochaines études dans le domaine environnemental (gestion des détritus, scories ou déchets urbains).

4. Situation spatio-temporelle

Toutefois les investigations rationnelles et logiques doivent être circonscrit dans le temps et l'espace. Ainsi, nous avons consacré l'étude à la ville province de Kinshasa dans la fourchette de temps 2000 - 2006, où nos observations ont été les plus importantes vue la situation sanitaire et environnementale. Toutefois, nous tenons à signaler que cette délimitation temporelle n'est pas rigide, dans la mesure où la compréhension d'un aspect du problème peut exiger de dépasser ces limites.

5. Méthodologie de l'étude

Nous allons suivre une méthodologie qui obéit à la démarche scientifique, à travers les méthodes et technique que nous utiliserons pour mener à bon port notre étude.

5.1 Méthodes d'approche

« Sans méthodes, le discours perd sa scientificité »^{2(*)}. Les méthodes en Sciences Sociales constituent l'ensemble des démarches par lesquelles ces disciplines cherchent à rendre intelligible les faits ou phénomènes sociaux en les mettant à leur détermination causale. De même si nous somme d'accord avec R.PINTO et H.GRAWITZ, qui définissent la méthode comme étant l'ensemble des opérations intellectuelles, par lesquelles une discipline cherche à atteindre les vérités qu'elles a, les démontrer et les vérifier^{3(*)}. En d'autres termes, l'idée que l'on se fait du sujet et comment on va procéder pour l'étudier.

Ainsi, la présente dissertation retient comme méthode de base, la méthode inductive. En effet, cette méthode permet, à partir de l'observation des faits, de mener une analyse de manière à généraliser les résultats de l'enquête.

5.2 Techniques

Pour atteindre les objectifs de cette étude, il va falloir recourir aux techniques appropriées, définit comme étant l'ensemble des moyens utilisés par le chercheur pour collecter les données ^{4(*)}.

En vue d'atteindre notre but et accéder aux informations utiles pour réaliser le présent travail, nous recourons aux techniques ci-après : la documentation et l'interview.

La technique documentaire nous a permis de consulter les archives publiques qui constituent une mine important des renseignements, les archives et documentation des institutions publiques et privées de la République Démocratique du Congo, et institutions étrangères présentes en RDC, qui ont en charge le développement durable et de la population - et la grande et riche bibliothèque virtuelle (Internet).

L'interview nous aidera à obtenir certaines données le plus vite possible.

6. Canevas de l'étude

Hormis l'introduction et la conclusion générales, ce travail est structuré en trois chapitres :

- Le premier chapitre traitant du processus d'urbanisation en Afrique, cadre théorique des problèmes posés dans les pays sous-développés ;
- Le deuxième chapitre s'attelle sur le problème de gestion de déchets dans la ville de Kinshasa ;
- Le troisième chapitre nous décrit l'urbanisation sauvage de la ville de Kinshasa et son incidence sur la gouvernance.

Chapitre 1. LE PROCESSUS D'URBANISATION EN AFRIQUE5(*)

Toutes les sociétés cherchent à accroître leur savoir, leur population et leur richesse. Cependant, la croissance finit toujours par atteindre un plafond où elle devient impossible à gérer, voire improductive. Il arrive que la richesse et la production diminuent avant même d'atteindre ce plafond. Ce phénomène peut découler d'une mauvaise gestion, de programmes mal conçus, d'installations inadéquates, etc. Les effets positifs et négatifs du processus d'urbanisation en Afrique en témoignent

de façon éloquente.

L'urbanisation apporte à la société un nouveau mode de vie moderne, lui ouvre de nouveaux horizons, lui procure de nouvelles compétences et l'engage dans un processus d'apprentissage. Cependant, une urbanisation galopante pose de graves problèmes de gouvernance : les facteurs d'optimisation s'affaiblissent et les capacités institutionnelles deviennent insuffisantes, ce qui ne fait qu'exacerber les problèmes de l'urbanisation.

En Afrique, l'urbanisation n'est pas un phénomène entièrement nouveau, comme en témoigne l'existence de centres tels Addis-Abeba, Le Caire, Kano, Tombouctou, Brazzaville, Kinshasa, Pretoria... Elle s'y déroule toutefois à un rythme accéléré. L'une des régions les moins urbanisées du monde, l'Afrique, enregistre pourtant les taux d'urbanisation les plus élevés. Par exemple, entre 1990 et 1992, l'Afrique et l'Asie ont affiché un taux de 4,9 % et de 4,2 % respectivement, alors que l'Europe et l'Amérique du Nord ne se sont urbanisées qu'à un taux de 0,7 % et 1 % respectivement. 6(*) En outre, alors que seules deux villes d'Afrique (Le Caire et Lagos) avaient franchi le cap d'un million d'habitants en 1950, ce nombre était passé à huit en 1970, puis à 24 en 1990. On prévoit qu'à la fin du siècle, deux de ces villes compteront plus de 10 millions d'habitants.

L'observation de certaines villes africaines révèle un taux de croissance de 33 % au Swaziland, dont la population urbaine n'était que de 1 % en 1950. Ce taux devrait passer à 63 % d' ici 2025. De même, le taux de croissance de la population urbaine de Mauritanie, qui s'élevait à 3 % en 1950, pourrait passé à 70 % en 2025, et la population de la plupart des grandes villes a quadruplé entre 1950 et le milieu des années 80. Dans certaines villes, notamment Abidjan, Dar es-Salaam, Khartoum, Lagos et Nairobi, la population a plus que sextuplé en 40 ans.

1.1 Contexte général - ville de Kinshasa7(*)

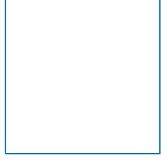
1.1.1 La période post-coloniale

L'Afrique centrale possède des traces d'occupation humaine remontant au premier millénaire avant notre ère. Les siècles précédant la colonisation voient des peuples bantous s'installer dans la région du moyen et bas Congo, précédemment exclusivement occupée par les Pygmées. Différentes tribus et peuples composent la nouvelle population. Au niveau du Poology Malebo, les Tio (ou Téké) peuplent la rive droite (Nord) du fleuve et des peuples assimilés aux Téké (Humbu et Mfinu) peuplent la rive gauche (Sud). La région voit la traite d'esclave et le commerce d'ivoire enrichirent le peuple téké, alors érigé en Toyaume.

Dès le XVIe ou XVIIe siècle, la région du Pool devient une vraie plaque tournante entre le bassin du fleuve et les régions côtières. Des légumes des Amériques sont aussi introduit à l'intérieur du continent grâce au commerce et les esclaves (le plus souvent des vaincus dans différents conflits) partent vers Loango, l'embouchure du fleuve et au Sud du royaume kongo. Les Bobangis, parfois appelés Bangala (gens du fleuve), occupaient la majeur partie du commerce avec la région équatoriale en naviguant le fleuve est ses rivières jusqu'aux villages Téké du Pool.

Au cours des XVIIIe et XIXe siècles des pêcheurs et surtout des commerçants téké venus du nord installent des marchés et des villages au sud du Pool Malebo et sur le plateau qu'on nommera plus tard le plateau des Batéké. Ces villages sont des colonies car les Téké se limitent à la pêche et au commerce. Les tribus de la région, Humbu et Mfinu, étaient considérées comme les propriétaires de ce côté du fleuve. Au fil du temps, les colons Téké poussent la population locale plus loin des rives, vers l'intérieur des collines. Les principaux villages Téké de la rive Sud étaient Nsasa avec près de 5.000 habitants, Ntambo avec moins de 3.000 habitants. Lemba, parmi une multitude de petits villages humbu, était la capitale marchande et politique des Humbu, avec environ 300 habitants. Les marchés du fleuve voyaient des caravanes d'esclaves porteurs d'huile, d'amandes, de palme, d'arachides, de sésame et d'ivoire aller et venir.

1.1.2 Colonisation européenne



En 1881, Sir Henry Morton Stanley signa le « traité de l'amitié » avec un chef téké, Ngaliema, obtenant ainsi le droit d'établissement à l'emplacement de l'actuel quartier de Kintambo, sur les bords de la baie de Ngaliema, où il fonda un poste qu'il baptisa plus tard Léopoldville en l'honneur de son commettant Léopold II de Belgique. Stanley avait choisi l'endroit où le fleuve Congo devenait navigable en direction de l'amont. Le site spacieux et facile à défendre était déjà peuplé de 66 villages antérieurs à Stanley avec une population totale estimée à 30 000 habitants. Stanley fonda aussi une autre station, celle-ci près du hameau de Kinshasa (nshasa signifiant « marché »), avec l'accord du chef Ntsuvila. Ce village donna son nom à la ville actuelle, se dressant, avec le village de Mpumba, là où aujourd'hui se trouve le quartier des affaires.

En <u>1898</u>, Léopoldville fut <u>reliée par le rail</u> à <u>Matadi</u>. Son importance économique en fut accrue et pourtant, en 1910, on y dénombrait à peine 10 000 habitants.

1.1.3 Capitale grandissante

En 1929, elle hérita de la fonction de centre administratif assumée jusque-là par Boma, par la mise en application de l'arrêté royale du 1er juillet 1923. À cette époque, Léopoldville est confinée aux communes de Kintambo et de la Gombe actuelle développées autour de la Baie de Ngaliema, ensuite apparurent les communes de Kinshasa, de Barumbu et de Lingwala. Dans les années 1930, la majorité des logements pour les employés de la Chanic, la Filstisaf et l' Utex Africa.

Léopoldville ne devint juridiquement une ville que le 25 juin 1941 (avec 5.000 hectares et 53.000 habitants); depuis 1923, elle était seulement un « district urbain ». Par la même occasion, elle devient capitale de la colonie, chef-lieu de la province du Congo-Kasaï et du district du Moyen-Congo. Elle était divisée en deux zones: la zone urbaine avec Léo II, Léo-Ouest, Kalina, Léo-I ou Léo-Est, et de Ndolo; et la zone indigène au sud. Le tableau I, nous présente l'évolution de la population de la ville province de Kinshasa. La ville de Kinshasa présente un taux d'accroissement tel que sa population augmente de 1.000 habitants par jour soit 365.000 habitants par an⁸(*).

Tableau 1. Evolution de la population de Kinshasa

Année	Habitants	Année	Habitants
<u>1920</u> *	1 600	<u>1970</u>	1 323 039
<u>1936</u>	40 300	<u>1974</u>	1 990 700
<u>1938</u>	35 900	<u>1976</u>	2 443 900
<u>1939</u>	42 000	<u>1984</u>	2 664 309
<u>1947</u>	126 100	<u>1991</u>	3 804 000
<u>1957</u>	299 800	<u>1994</u>	4 655 313
<u>1959</u>	402 500	<u>2003</u>	6 786 000
<u>1967</u>	901 520	<u>2005</u>	7 500 000
<u>1968</u>	1 052 500	2015**	12 000 000

Source: Populstat, World Gazetteer

(*) Ne compte que les communes de Léopoldville de l'époque

(**) Estimation

Dans les années 1950, les cités planifiées de Lemba, Matete, et une partie de N'djili furent aménagées pour loger les employés de la zone industrielle de Limete. En 1954, la ville ouvre la première université de la colonie, l' <u>Université Lovanium</u> (actuellement Université de Kinshasa).

La ville de Kinshasa compte 11 communes et 6 zones annexes en 1957: les communes de Kalamu, Dendale (actuelle commune de Kasa-Vubu), Saint-Jean (actuelle Lingwala), Ngiri-Ngiri, Kintambo, Limete, Bandalungwa, Léopoldville (actuelle Gombe), Barumbu, Kinshasa et Ngaliema; et les zones annexes de Lemba, Binza, Makala, Kimwenza, Kimbanseke et Kingasani. Les zones annexes de N'djili et Matete sont ajoutées. La ville change officiellement de nom en 1966, de Léopoldville à Kinshasa.

En 1968, elle est dotée du statut de région au même tire que les autres régions du pays et le nombre de commune passe à 24. Les dix nouvelles communes sont : Bumbu, Kimbanseke, Kisenso, Makala, Maluku, Masina, Mont Ngafula, Ngaba, N'sele et Selembao. Le tableau 2, nous renseigne sur les communes (noms et superficies) de la ville de Kinshasa, au moment de la rédaction de ce travail.

Tableau 2. La ville de Kinshasa et ses communes 9(*)

Entités administratives	Superficie (km²)
Bandalungwa	6,82
Barumbu	4,72
Bumbu	5,30
Combe	29 33

	,
Kalamu	6,64
Kasa-vubu	5,04
Kimbaseke	297,78
Kinshasa	2,87
Kintambo	2,72
Kisenso	16,60
Lemba	23,70
Limete	67,60
Lingwala	2,88
Makala	5,60
Maluku	7.948,80
Masina	69,73
Matete	4,88
Mont-Ngafula	358,92
N'djili	11,40
Ngaba	4,00
Ngaliema	224,30
Ngiri-Ngiri	3,40
Nsele	898,79
Selembao	23,18

1.1.4 Présentation

La ville province de Kinshasa est située entre 4° et 5° latitude Sud et entre 15° et 16,32° longitude Est. Elle est délimitée au Nord et à l'Est par la province de Bandundu, au Sud par la province du Bas-Congo et à l'Ouest par la République Populaire du Congo 10(*).

La ville province de Kinshasa est la capitale de la République Démocratique du Congo et est à ce titre le siège des institutions, des organismes internationaux et des représentations étrangères, ce qui lui donne la priorité dans la dotation en équipements modernes.

L'importance du secteur primaire est relativement faible par rapport à l'ensemble du pays. Les secteurs les plus importants sont l'industrie de transformation, le commerce et les services. Outres les secteurs cités, nous ne pouvons oublié de citer le secteur informel qui prend de plus en plus du poids sur l'économie nationale.

1.1.5 Langues

La population de Kinshasa venant de tout les coins du Congo, de plusieurs pays d'Afrique et du Monde, plusieurs langues sont parlées chaque jours dans la ville comme dans toute ville cosmopolite. Les langues les plus importantes reflètent la composition de la population. Le <u>français</u> est parlé pour les échanges commerciaux, la gestion administrative et l'enseignement. C'est aussi la principale langue des médias. Le <u>lingala</u> reste la langue principale de la ville, il arrive souvent que des kinois parlent mieux le lingala que le français.

C'est la langue de la culture populaire, de la musique, des églises, du théâtre populaire, de l'armée et de la police nationale depuis l'époque coloniale. Le kikongo, le swahili et le tshiluba sont aussi parlés par leurs communautés respectivement originaires de l'Ouest, de l'Est, du Sud-Est, et du centre du pays. Le lingala, déjà langue véhiculaire du Nord du fleuve avant et durant la période colonial, s'est imposé comme langue majoritaire parce que un grand nombre de kinois sont originaires de région où le lingala était déjà une langue véhiculaire.

1.1.6 Données géographiques11(*)

La ville province de Kinshasa a une superficie de 9.965 km², elle occupe environ 0,4% sur 2.3.45.095 km² de l'ensemble du pays. Sa densité moyenne d'habitant par km² est de 400,38 hab./km² et d'une altitude de moyenne d'environ 300 m. Composée d'un grand plateau (Plateau du Kwango), d'une chaîne de collines (monts Ngaliema, Amba, Ngafula), d'une plaine et de marécages au bord du Pool Malebo. La plaine est la partie la plus peuplée et s'étant en forme de croissant de la baie de Ngaliema à l'Est jusqu'au plateau du Kwango à l'Ouest du Pool Malebo.

Les variations annuelles de température dans la région de Kinshasa sont d'environ 13° <u>celsius</u>. Le climat est de nature équatoriale (chaud et humide), composé d'une saison de pluie de 8 mois. La saison sèche est de mi-mai à mi-septembre. Le reste de l'année est relativement pluvieux surtout aux alentours de mars ou novembre.

Plusieurs rivières de diverses dimensions traversent les plaines de la ville-province, généralement prenant source dans les collines, coulant du Sud vers le Nord, pour se jeter dans le fleuve Congo. Des lacs de tailles réduites, comme le <u>lac Ma Vallé</u> et le <u>lac Vert</u>, y sont aussi localisés.

a Hydragraphia

a. 11yu1 og1 apine

La ville de Kinshasa est située au bord du fleuve Congo. Elle est traversée par plusieurs rivières allogènes et locales dont les plus importantes sont : Ndjili, la N'sele et le Mai-ndombe, Bien que la N'sele ait un bassin de 6.000 km² et la Ndjili un basin de 2.000 km², ces deux rivières sont comparables.

Elles marquent profondément le site dont elles sont les accidents majeurs : l'une et l'autre coulent et serpentent dans de larges vallées qui jouent un rôle important dans la physionomie du site et dans l'économie (cultures maraîchères) ; elles construisent leur embouchure. Mais alors que la N'sele voit ses dépôts alluvionnaires constamment transportée par le fleuve pour alimenter les îles de la N'djili, la N'djili construit un delta où se mélangent ses alluvions et celles du fleuve.

b. Végétation et Sols

Le périmètre non urbanisé autour de Kinshasa est couvert d'une savane herbeuse parsemée d'arbuste. En général le sol est pauvre et sablonneux du type Kalahari. Les tableaux ci-dessous nous renseignent de façon explicite sur la température, les précipitations et l'évolution de la population dans la ville province de Kinshasa.

Tableau 3. Moyennes de température et de précipitations

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Min. (°C)	21	22	22	22	22	19	18	18	20	21	22	21
Max. (°C)	31	31	32	32	31	29	27	29	31	31	31	30
Pluie (mm)	135	145	196	196	159	8	3	3	30	119	222	142

Source: BBC Weather 12(*)

c. Climat

La ville de Kinshasa connaît un climat tropical et humide, caractérisé par une saison sèche très marquée de 4 mois de mi-mai à mi-septembre, relayée d'octobre à mai par une saison de pluie avec un creux fluctuant de décembre à février.

1.1.7 Données politico administratives

Conformément aux dispositions légales de la constitution de la troisième République portant sur les Institutions provinciales spécialement à son article 198 stipule que le Gouvernement provincial est composé d'un Gouverneur, d'un Vice-Gouverneur et des ministres provinciaux.

Le Gouverneur et le Vice-Gouverneur sont élus pour un mandat de cinq ans renouvelable une seule fois par les députés provinciaux au sein ou en dehors de l'Assemblée provinciale. Ils sont investis par ordonnance du Président de la République.

Les ministres provinciaux sont désignés par le Gouverneur au sein ou en dehors de l'Assemblée provinciale. La composition du Gouvernement provincial tient compte de la représentativité provinciale. Le nombre de ministres provinciaux ne peut dépasser dix. Avant d'entrer en fonction, le Gouverneur présente à l'Assemblée provinciale le programme de son gouvernement.

Lorsque ce programme est approuvé, à la majorité absolue des membres qui composent l'Assemblée provinciale, celle-ci investit les ministres. Les membres du Gouvernement provincial peuvent être, collectivement ou individuellement, relevés de leurs fonctions par le vote d'une motion de censure ou de défiance de l'Assemblée provinciale.

La ville province de Kinshasa est divisée en 24 communes. Chacune de celles-ci est dirigée par un Bourgmestre. Ces dernières entités sont divisées à leur tour en quartiers, et les quartiers en avenues ou rues. 13(**)

En bref, la ville de Kinshasa se présente ^{14(*)} ainsi :

Pays	Congo (RDC)			
Chef-lieu provincial	<u>La Gombe</u>			
Gouverneur actuel	Amiral LIWANGA			
Langue nationale	<u>Lingala</u>			
<u>Superficie</u>	9 965 km²			
Population estimée	7 500 000 hab. (<u>2005</u>)			
<u>Densité</u>	752,63 hab. /km²			
ISO 3166-2	CD-KN			
Nombre de députés de la province	59			

1.2 Urbanisation dans la ville province de Kinshasa15(*).

L'urbanisation et la création de la ville de Kinshasa remonte en 1881 lorsque Henri Morton Stanley arrive sur les rives du Pool, commandité par le roi des Belges, Léopold II, et l'association Internationale Africaine. Il faut noter que la venue de cet

explorateur anglais fut motivée par la création d'une de postes commerciaux. La rive méridionale fut partagé entre deux formes des puissances : les Teke, commerçante et monétaire et celle des populations Bahumbu, propriétaire du sol, dont le domaine s'étend de la rivière Inkisi au Pool, et qui gardent selon l'usage, sinon dans la réalité, la haute main sur la plaine et les collines.

En fait, l'évolution économique tend à bouleverser les rapports hiérarchiques et politiques anciennement établis. Ainsi, les grands centres économiques de la rive sud du Pool sont aux mains des Teke : Kintambo, Kinshasa, Kimbangu, kimpopo... Chronologiquement, le village de Kinshasa est le centre commercial le plus ancien. Kintambo est déjà une bourgade de 5.000 habitants et doit son développement à la personnalité de son chef Ngaliema, qui dispose d'un arsenal et en hommes fort importants pour se défendre et faire la guerre.

L'étude sur ce point du travail nous a permis de tenter de rendre compte de la dynamique des transformations ayant affecté la rive méridionale du Pool Malebo et les modes de vie des populations, dans une perspective de longue durée historique. Elle a essayé de décrire l'occupation progressive de l'espace, la construction progressive d'un milieu de vie, en partant de l'hypothèse que cette rive méridionale n'a pas toujours été une ville ; le visage qu'elle a revêtu à différentes époques, est le produit d'une interaction entre cadre géographique et cadre de vie. En insistant sur les interactions entre le niveau local et le niveau international, l'étude a tenté en même temps de retracer les trajectoires par lesquelles, un territoire tel que la rive méridionale du Pool Malebo s'est incorporé dans les structures des échanges internationaux tout en mettant en exergue les mutations progressives qui s'en sont suivies.

A l'aide d'une grille d'analyse liant l'histoire du développement de la rive méridionale à celle du capitalisme, cette recherche interdisciplinaire en sciences sociales a essayé de trouver dans l'histoire quelques clés de compréhension du changement social. La perspective choisie visait d'insister particulièrement sur une dynamique historique conflictuelle, puisqu'un territoire est ici considéré non seulement comme un espace naturel, un lieu de gisement des ressources, mais aussi comme un espace de vie où se confrontent des logiques multiples, où s'observent à diverses époques des conflits d'acteurs, latents ou ouverts, implicites ou explicites, qui ont parfois pris le visage des violences armées ou répressives. A chaque époque, il y a eu un jeu d'acteurs dominants/dominés, les dominés étant repoussés aux marges du système, et ayant alors accès aux ressources d'une manière déséquilibrée 16(*).

Les traces d'occupation humaine au Pool Malebo, comme dans beaucoup de zones d'Afrique centrale, remontent à plusieurs siècles avant la découverte de l'embouchure du fleuve Congo par les portugais à la fin du quinzième siècle. L'isolement intercontinental dans lequel a évolué l'Afrique centrale avant l'arrivée des portugais, rend assez ardue l'étude dans la longue durée de la plupart de ses zones, à cause du manque des sources écrites relatives aux périodes très anciennes. Les premiers écrits qui concernent spécifiquement la rive méridionale du Pool Malebo par exemple, ne datent que du dix-septième siècle avec le voyage de quelques missionnaires italiens en provenance du Royaume Kongo 17(*).

Mais c'est depuis le seizième siècle que le Pool Malebo fut rattaché à un vaste réseau d'interactions et d'échanges entre l'Afrique, l'Europe, et l'Amérique, insufflé par l'expansion capitaliste. Il disposait d'un marché régional important et joua particulièrement un rôle de premier plan dans le commerce des esclaves pendant la période de la traite négrière. Il a été le carrefour et la zone de transbordement d'un grand réseau commercial organisé le long du fleuve Congo. Son emplacement géographique particulier n'est pas étranger au rôle central qu'il a joué, -et jouera sans doute encore longtemps- dans les jeux de l'échange dans le bassin du fleuve Congo, se présentant comme un relais géographiquement logique et obligatoire du trafic à l'intérieur du pays.

Suite à son implication dans le commerce intercontinental, la rive méridionale du Pool Malebo connut d'importantes transformations, transformations qui furent accélérées par la mise en place du système colonial, inaugurée par la fondation du poste de Léopoldville. Le capitalisme colonial désorganisa complètement le réseau commercial congolais et permit le développement d'une ville sur cette rive méridionale. Il a fallu un demi siècle pour que le développement de deux postes coloniaux, Léopoldville et Kinshasa, donne naissance à une seule ville qui devienne la capitale du Congo Belge. En somme, l'urbanisation est une réalité récente et de durée relativement courte, puisqu'elle ne date aujourd'hui que de cent vingt cinq ans, si on la replace dans une perspective de longue durée, dans l'histoire d'une rive méridionale multiséculaire. Quoiqu'il en soit, la morphologie d'un milieu urbain comme Kinshasa aujourd'hui, ne peut être dissociée des différents conflits d'acteurs qui ont jalonné toute l'histoire de la rive méridionale du Pool Malebo où elle se situe.

Pendant les dix premières années suivant la fondation du poste de Léopoldville, il y eut une cohabitation difficile entre le pouvoir colonial et le pouvoir local Batéké, celui-ci étant jugé peu coopératif par le premier. Le pouvoir local a voulu garder son autonomie, alors qu'en signant des traités avec l'administration coloniale, il avait de droit transféré une partie de son autorité. Les tensions se sont exacerbées et transformées en conflits ouverts. Cette confrontation entre une logique de domination et une logique de résistance, s'est soldée par la victoire des acteurs dominants qui sont restés seuls maîtres à bord, les chefs Batéké ayant été contraints à l'exil. Les vainqueurs disposaient alors du territoire et de ses ressources pouvant les mobiliser à leur avantage, du pouvoir politique pouvant l'exercer à leur guise. Ils pouvaient ainsi réorganiser et recomposer les relations sociales en leur faveur. La colonisation fut perçue alors comme une rupture d'un ordre ancien qui lui était défavorable et l'initiateur d'un nouvel ordre.

Après l'exode des Batéké et de leurs chefs, les "nouveaux habitants" arrivant par vagues successives sur la rive méridionale, en provenance des différentes régions du pays et de l'Afrique, vont y faire l'apprentissage de l'urbanité, de la modernité, dans un contexte de colonisation. Séparés de gré ou de force de leur milieu d'origine, de leur cadre de vie matérielle, du type de socialisation qu'ils avaient connu jusqu'alors, ils vont essayer de s'adapter aux contraintes du changement imposé et incorporer des nouvelles règles de comportement socio-économique. Même si Léopoldville s'est greffée sur un réseau de peuplement existant, elle n'en reste pas moins, quoiqu'il en soit, une création coloniale, une réalité importée. Ainsi, Léopoldville rassemblait une population africaine, d'origine ethnique et régionale diverse, soustraite des milieux et influences coutumiers, sans réelle cohésion, mais partageant néanmoins l'espace de vie attribué par l'administration coloniale.

Léopoldville était une concentration humaine en constante augmentation selon les besoins de l'économie coloniale. Son peuplement s'est fait d'une manière que l'on pourrait qualifier d'artificielle, notamment par un recrutement forcé de la main d'oeuvre africaine de l'intérieur du pays. L'artificialité se remarque également dans la composition de la population ainsi que

dans la sex-ratio. Leopoldville est peuplee essentiellement des populations immigrees, venues les unes d'Europe, et les autres de toute l'Afrique centrale, mais aussi de l'Afrique occidentale. Le sex-ratio est très déséquilibré dans les deux groupes de populations : la population féminine est le tiers de la population masculine, et celle-ci y est en majorité célibataire. En fait, jusqu'en 1930, l'installation en ville revêt un caractère provisoire aussi bien pour les européens que pour les africains. En plus, Léopoldville est une ville policée, quadrillée, où n'auront droit de cité que les africains justifiant d'une activité en relation avec la nouvelle économie. Léopoldville est ainsi jusqu'en 1930, une ville dont la population africaine est composée essentiellement de travailleurs et ouvriers, impliqués directement dans le circuit de production ou de commercialisation capitaliste.

La bonne conjoncture de l'économie internationale et nationale entre 1923 et 1929, permet une croissance rapide de la ville, et se clôture par l'installation définitive de la capitale du Congo Belge à Léopoldville. Mais l'effervescence que connaît la ville jusqu'en 1929, sera stoppée net l'année suivante, année de la grande récession économique internationale. Cette récession qui a frappé de plein fouet Léopoldville et qui a laissé entrevoir les contradictions et les faiblesses du système, inaugure à notre avis une nouvelle période de l'histoire du développement de la ville.

Face au phénomène mondial d'urbanisation, les villes auront à faire face à quatre types de défis : la mondialisation de l'économie, la ségrégation sociale et spatiale, une urbanité, et une gouvernance urbaine démocratique à inventer.

Le bon gouvernement des villes constituera une question capitale pour au moins trois raisons : d'abord parce que la complexité croissante des sociétés et des structures urbaines exigera un pilotage de plus de plus efficace ; ensuite parce que le développement économique sera de plus en plus dépendant de facteurs relationnels, qu'ils soient sociaux ou politiques. Enfin, la crise de la citoyenneté exigera de renforcer la transparence et la légitimité démocratique du gouvernement local.

Comment dès lors, susciter les conditions d'une démocratie participative ? A quelles différentes échelles territoriales ? Comment articuler les différentes échelles de gouvernance, du quartier jusqu'à la mégapole ? Quels partenariats faudra-t-il développer entre Etats et sociétés civiles ?

Face aux trois crises - crise sociale, crise de l'urbanité et crise de la représentation politique -, la France a tenté de mettre en place, depuis les années 80, une politique de la ville. Elle a présenté d'emblée un triple caractère : politique née de l'urgence et souvent destinée à répondre à des situations d'urgence, elle se veut une politique structurelle ; politique de lutte contre l'exclusion, elle ne se réduit pas à une seule politique sociale ; enfin politique de terrain à base territoriale (les quartiers puis les agglomérations), qui met au premier plan les acteurs locaux (élus, associations, etc.), elle est pourtant une politique nationale dans laquelle l'Etat remplit non seulement une fonction de régulateur mais d'animateur.

A travers la politique de contractualisation, notamment entre l'Etat et les collectivités locales, la politique de la ville a engagé une transformation non négligeable de l'action publique. Cette politique est aujourd'hui marquée par la volonté de favoriser la participation des habitants. Enfin, dans le cadre de son action internationale pour le développement des villes, la France soutient, notamment à travers l'Agence française de développement, de nombreux programmes de développement social et urbain.

Chapitre 2. LES PROBLEMES DE GESTION DES DECHETS DANS LA VILLE DE KINSHASA

Dans ce chapitre, nous aurons à aborder les problèmes liés à la gestion des déchets. Nous partirons l'urbanisation sauvage de la ville de Kinshasa et finir ce chapitre par les problèmes d'évacuation des déchets dans cette même ville.

L'urbanisation rapide et sauvage des pays d'Afrique a causé la détérioration de l'environnement. L'une de ses conséquences les plus inquiétantes dans le monde en développement, et particulièrement en Afrique, réside d'ailleurs dans les problèmes de gestion des déchets solides, liquides et toxiques. Des incidents qui ont eu lieu récemment dans les grands centres urbains d'Afrique montrent que le problème de la gestion des déchets a atteint des proportions telles que les mesures prises par les différents niveaux d'administration et les spécialistes se sont révélées infructueuses. Il suffit de traverser n'importe quelle ville africaine pour constater les manifestations de ce problème : amoncellements de déchets, détritus le long des routes, ruisseaux bloqués, sites d'enfouissement menaçant la santé dans les secteurs résidentiels, et élimination inadéquate des déchets toxiques.

2.1 Problèmes d'urbanisation sauvage de la ville de Kinshasa

De nos jours, les questions touchant la gestion des déchets urbains et, par extension, la planification et la gestion de l'environnement urbain comptent parmi les plus complexes auxquelles doivent répondre les gestionnaires urbains en raison de leurs effets sur la santé humaine, le développement durable et la situation financière des villes. Si la gestion des déchets dans les villes africaines apparaissait autrefois comme une activité de nature purement technique, organisationnelle et financière, on se rend compte aujourd'hui qu'elle comporte une dimension culturelle marquée et qu'elle constitue un très important levier du pouvoir.

Les causes de déchets dans la ville de Kinshasa est liée à l'explosion démographique, aux activités urbaines, à la faiblesse du pouvoir publique, à la pauvreté de la population, les érosions e les constructions anarchiques et divers autres faits expliquent le pullulement des déchets (ménagers, industriels, manufacturiers, médicaux, agricoles, boues d'égouts etc.). Ces déchets engendrent des pollutions qui associent des nuisances (bruits, odeurs, vibrations, poussières et fumées).

a) L'explosion démographique

Cette ville connaît une croissance rapide de la population dû à la fois à la natalité élevée (l'enfant considéré comme une richesse, considérant les us et coutumes de certaines personnes) et à l'exode rural (conséquence de la détérioration des conditions d'existence dans les campagnes, de l'absence des routes des dessertes agricoles et de l'attrait de la ville) (L'augmentation de la population a comme conséquence la multiplicité des déchets.

b) Les activités urbaines

Les déchets urbains sont des sous produits de l'activité urbaine. Les activités industrielles, commerciales, culturelles, politique et sociales engendrent des déchets importants. Leur résorption nécessite des dépenses qui relèvent en quelque sorte de la consommation, comme l'alimentation ou le logement.

Il va de même avec les constructions anarchiques qu'on y trouve dans la capitale congolaise qui sont ne suivent aucunes normes de lotissement ou de construction.

c) La faiblesse du pouvoir publique et la pauvreté

L'état du sous-développement est en grande partie responsable de la carence du pouvoir publique, incapable de gérer les déchets, de maîtriser la croissance urbaine, de l'organiser, d'assurer les emploies, les infrastructures et les équipements nécessaires à la vie de la population ^{19(*)}. Les réseaux d'assainissement, à la charge de la collectivité publique, laissent aussi grandement à désirer, tant pour l'évacuation des eaux pluviales et usées que pour le ramassage des ordures.

La pauvreté financière des citadins a des grandes conséquences sur la gestion des déchets. D'une part, le salaires sont bas où impayés. Le manque d'emplois et la maladie chronique de cette ville. La majorité des citadins ne vivent que des revenus aléatoires. La pratique d'une agriculture intra-urbaine et péri-urbaine, le recours aux « petits métiers » permettent tant bien que male d'assurer la subsistance. La population a une seule préoccupation « la recherche de Kambeketshi » comme dans la ville de Lubumbashi (sceau de la farine) qu'à s'occuper des problèmes des déchets.

Le surpeuplement est à la base des déchets en grand nombre sur les avenues, aux coins des parcelles, dans les caniveaux, les lieux non habités et les marchés. Ces endroits constituent les lieux de prédilection des tous les déchets ménagers, industriels, manufacturiers, agricoles, et de boues d'égouts. La ville parallèle (extension des pauvres ou bidonvilles) est constituée des quartiers dont l'absence des infrastructures ou/et des équipements font que les déchets soient en grand nombre dans cette partie de la capitale.

Les Kinois vivent leur cité de ruines avec un indéfectible sens de l'humour, mais même l'ironie bravache finit par céder devant le caractère sinistre du terrain social : le revenu moyen est tombé à moins de 100 dollars par an ; les deux tiers de la population souffrent de malnutrition ; la classe moyenne a disparu ; et un adulte sur cinq est séropositif. Les trois quarts des habitants sont trop pauvres pour avoir accès aux soins et doivent s'en remettre à des guérisseurs pentecôtistes ou à des marabouts 20(*).

A la place des usines désaffectées et des magasins pillés apparurent de minuscules églises et groupes de prière, sous des enseignes frustes mais hautes en couleur. Dans les immenses bidonvilles comme Masina (appelé localement la « République de Chine » à cause de sa densité), le pentecôtisme se développa à la vitesse d'un ouragan tropical : à la fin de l'an 2000, on dénombrait à Kinshasa 2.177 sectes religieuses nouvellement constituées, dont les membres se réunissaient souvent pour des nuits entières de prière. (...)

d) Les érosions et les constructions anarchiques

Les érosions sont un risque majeur à Kinshasa, surtout le long des quartiers périphériques de la commune de Lemba, Matete, Kinseso, Il s'agit ici de glissements de terrain qui se produisent de façon régulière dans les zones argileuses (dans lesquelles beaucoup de villes ont été bâties de la RDC comme Kinshasa), lorsque, en l'absence de drainage, elles sont minées par les eaux pluviales. Ces glissements entraînent couramment des pertes de vies humaines, ainsi que la destruction d'infrastructures urbaines (routes, ponts, voire bâtiments publics, décharges pour déchets et autres). Souvent ces glissements de terrains font le transport des déchets, c'est-à-dire le transfert des déchets d'un coin à un autre.

Les constructions anarchiques dans la ville de Kinshasa ne permettent pas de choisir un emplacement judicieux pour construire des lieux pour l'accueil des déchets car elles se font de manière semi légales. Certaines de ces constructions se font dans des endroits prévus pour les déchets et le passage des collecteurs pour la canalisation des eaux usées.

Il faut noter aussi le manque d'un réseau local de collecte des déchets faute d'égouts, décharges et autres font de cette situation alarmante, un problème de la gestion et de la gouvernance des déchets. La cause principale est l'urbanisation

2.2 Problèmes d'évacuation des déchets

Kinshasa est une ville que ses propres habitants décrivent universellement comme « un cadavre, une épave » ou qu'ils surnomment « Kin-la-poubelle ». « On estime aujourd'hui, écrit l'anthropologue René Devisch, que moins de 5 % des habitants de Kinshasa ont un salaire régulier $^{21(*)}$. » Les résidents survivent « grâce à leurs potagers omniprésents et grâce à leur débrouillardise ils achètent, revendent, trafiquent et marchandent ». « L'article 15 » (qui punit le vol dans le code pénal) est devenu la charte de la ville, et « se débrouiller » en est le slogan officieux $^{22(*)}$.

L'organisation de la gestion des déchets urbains à Kinshasa a connu de nombreux changements au cours des dernières décennies, notamment en raison de l'instabilité du gouvernement et de la volatilité des organismes d'exécution. En effet, chaque réduction ou élargissement de l'équipe gouvernementale a entraîné une redéfinition des compétences et des organigrammes ministériels, et très souvent la nomination de nouveaux responsables.

La gestion des déchets liquides a contribué à l'instauration de changements semblables à ceux qu'ont causés les projets de la Banque mondiale dans les années 70 et 80. A la fin des années 80, au moment où la gestion des déchets liquides était en voie de surmonter ses difficultés grâce à des structures de gestion efficaces, la gestion des déchets solides connaissait, à son tour, une crise qui persiste aujourd'hui.

Selon une enquête réalisée en RDC sur la situation des femmes et des enfants en 2001, il était démontré que généralement

les kinois en particulier utilisent deux types d'évacuation des déchets, à savoir : les évacuations hygiéniques et non hygiéniques. En vue de présenter un travail claire, concis et précis, nous traiterons dans les lignes suivantes l'évacuation des déchets liquides, solides, industriels, et autres dans la ville de Kinshasa, selon les informations en notre possession.

L'Office des Voiries et Drainages (OVD), une entreprise publique, chargée de préparer et de conduire ou superviser les travaux de voiries et de drainage. Cette institution, qui avait de bons cadres techniques avant-guerre, est aujourd'hui très affaiblie, en termes à la fois d'équipement (y compris engins de chantier) et de personnel. Les salaires sont trop faibles pour être attractifs, et les arriérés importants. La structure-même de l'entreprise est peu claire, dans la mesure où, après les années de division durant le conflit, la réunification est difficile, certaines autorités provinciales souhaitant garder leur contrôle sur les capacités techniques. Les difficultés de fonctionnement de l'OVD, si elles ne sont pas résolues, pourraient devenir une contrainte majeure à la réalisation de programme conséquent de travaux de voiries.

a. Déchets liquides

Pendant les premières années qui ont suivi l'indépendance, la ville de Kinshasa, alors d'importance modeste, avait très peu d'équipement d'hygiène publique et de drainage à sa disposition. Les eaux ménagères, les eaux de drainage et les déchets industriels étaient généralement déversés dans lieux appropriés (vidoirs, cours d'eaux ...).

Mais, les choses ont changé avec le temps car les lieux appropriés pour l'évacuation des déchets liquides. Et les constructions (anarchiques) ont pris place dans certains de ces endroits aménagés pour accueillir les déchets de la ville.

Les eaux usées sont évacuées par les toilettes, par jet, enterrées, ou restent par terre, et d'autres moyens. Dans la ville de Kinshasa : 7,5% des ménages utilisent les égouts; 25,4% utilisent les caniveaux d'eaux pluviales, 1,5% utilisent les puits perdus; 17,4% utilisent le trou dans la parcelle/rue; 45,2 les jettent à la volée dans la parcelle, dans la rue; 3,1 utilisent d'autres moyens d'évacuation. Le trois premiers sont considérés comme moyens d'évacuation hygiéniques et représentent 34,4% à Kinshasa^{23(*)}.

En cas de pluie, les voies deviennent souvent de simples bourbiers sur lesquels toute circulation, même piétonne, est difficile. Les réseaux d'évacuation des eaux usées sont quasiment inexistants en RDC, sauf dans quelques rares quartiers résidentiels urbains réservés aux couches les plus aisées de la population. A Kinshasa, de nombreuses fosses septiques et de latrines débordent, exposant les habitants aux risques de maladie et offrant un terrain de prédilection aux nuisibles porteurs de maladies (on estime que 88 pour cent des maladies à Kinshasa sont dues aux conditions sanitaires).

L'aide du Programme des Nations unies pour le développement et de l'Organisation mondiale de la santé permettra d'élaborer un plan-cadre de drainage en vue d'adopter une démarche cohérente. Ce plan pourrait faire renaître des vieux plans de l'hôtel de ville d'une construction d'un réseau de collecteurs primaires et secondaires afin de centraliser la collecte des eaux usées et leur évacuation dans le cours d'eau.

La caractéristique principale du réseau des voiries est son sous-développement général - voire son absence totale dans certains centres urbains, y compris des capitales provinciales. Au total, le réseau comprend 790 km de voiries revêtues et 6 607 km de voiries en terre pour l'ensemble du pays. Là où elles existent, la majeure partie des voiries datent de la période coloniale et n'ont pratiquement pas fait l'objet d'entretien depuis leur construction. Les problèmes ont été aggravés au cours des dernières années par l'accroissement du trafic, en particulier à Kinshasa et dans les autres grandes villes.

b. Déchets solides

Après d'avoir étancher la soif; après avoir fini de manger des aliments ou produits emballés. Une question reste posée, celle de savoir comment se débarrasser de l'emballage, de la bouteille (en plastique, en papier dur ou léger, sachet, etc.). Un bon Kinois jette tout simplement, sans se soucier, le détritus en pleine rue. Il arrive de fois de traverser la ville d'un coin à un autre sans trouver ne fus que un semblant de poubelle.

C'est problème est lié non seulement au manque des poubelles (publiques, bien sûr) mais à la non attention de tous à l'environnement. Il nous est arrivé souviens d'avoir des disputes avec des chauffeur de taxi, des marchands ambulants et autres kinois qui tantôt balancent un sachet en plastique vide après avoir vidé l'eau qu'il contenait, tantôt le reste d'un produit de consommation, etc. ils justifient leurs gestes par le fait qu'il n'y avait pas de poubelle pour mettre les ordures. C'est vrai qu'elles sont de plus en plus rares poubelles publiques dans la ville de Kinshasa. Celles qu'on peut encore voir sont pleines et attendent trop longtemps pour être vidées.

Alors qui doit être tenu responsable du fait que Kinshasa soit appelée aujourd'hui Kin la poubelle ? La population qui jette n'importe où ses ordures ou les autorités de la ville qui ne pensent pas à mettre en place un système efficace de collecte et de traitement des ordures?

Les ménages kinois, quant à eux, évacuent leurs ordures ménagères à travers un service organisé public ou public (29,1%), par incinération (6,4%) ou enfouissement (14,6%), par jet sur la voie publique (6,2%), dans un cours d'eau (6,6%), dans un dépotoir sauvage (21,6) ou en les transformant en compost ou fumier (11,6%), et 3,9% pour d'autres moyens d'évacuation. De ceci, le total moyens hygiéniques d'évacuation représentent 61,7% du total 24(*).

c. Déchets industriels

Quant aux déchets industriels, l'évacuation se fait des différentes manières et dépendent généralement du poids de l'entreprise ou de l'industrie qui veut évacuer ses détritus. Plus l'entreprise est grande plus l'évacuation est de taille. On rencontre à Kinshasa, des places aménagées ou choisis par les entreprises en rapport à son emplacement du point de vue géographique parce la place se situe en dehors de zones habitées. Il n'existe pas un moyen recyclage et récupération des déchets industriels à Kinshasa.

Les déchets industriels restent un danger permanent et inquiétant, dans la ville de Kinshasa, en particulier, et en RDC, en

général. Le problème se pose en amont et en aval, c'est-à-dire les détritus de matières premières et les restes des produits finis sortis des industries de transformations sont déversés dans la rue. Le cas de sachet utilisé pour les emballages qu'on trouve partout, les scories des bouteilles provenant des brasseries et industries de fabrication des bouteilles (route des poids lourds devant COBEGA), les décharges de Kingabwa vers l'industrie des transformations des Bois (ITB), ... sont des preuves de triste sort de l'environnement kinois.

Chapitre 3. L'URBANISATION SAUVAGE DE LA VILLE KINSHASA ET SON INCIDENCE SUR LA GOUVERNANCE

3.1 Qu'est que la gouvernance?

La gouvernance désigne en gros la façon dont un gouvernement ou un État gouverne le territoire et la population qui relèvent de lui. Cependant, la notion actuelle de gouvernance transcende cette vision traditionnelle et désigne l'administration non seulement du gouvernement, mais également de toute autre entité publique. Elle peut être définit comme l'exercice du pouvoir politique pour gérer les affaires de la nation. Elle comprend les mesures institutionnelles et structurelles, les processus décisionnels et la capacité de mise en oeuvre de l'État ainsi que les relations entre les représentants du gouvernement et le public.

Bien qu'une définition aussi globale touche de toute évidence l'ensemble des relations complexes entre le gouvernement et la population, elle néglige un élément de la gouvernance : le rôle de la société civile. Selon la conception moderne de la gouvernance, celle-ci englobe la totalité des cadres et processus dont les États ont besoin pour exercer leurs pouvoirs par l'entremise des institutions et procédures officielles, les liens entre l'exercice de ces pouvoirs et la société en général et les organismes dont se dote une société pour servir les intérêts de l'État et ceux de la société. Ce texte se fonde sur la notion de gouvernance de Bratton et Rothchild (1992)^{25(*)}, un concept relationnel qui met l'accent sur la nature des interactions entre l'État et les intervenants sociaux et parmi les intervenants.

Bratton et van de Walle^{26(*)} (1992) soutiennent que l'importance qu' a prise la question de la gouvernance au cours des dernières années s' explique par une multitude de facteurs, notamment le malaise économique; l'indignation qu' ont soulevée la répression interne, la corruption et l'austérité; le ressentiment suscité par l' indifférence de l' État aux demandes populaires; la chute des régimes communistes en Europe; les pressions exercées par les pays donateurs pour la mise en oeuvre de réformes politiques. La volonté d'ouverture et de responsabilisation est en partie renforcée par une nouvelle sensibilisation aux liens entre le développement économique et les processus démocratiques. Cela pourrait être crucial pour la gouvernance urbaine dans les cités d'Afrique, étant donné la multiplicité des exploitants en milieu urbain, notamment les intervenants de la société civile qui sont les moteurs de la vie urbaine mais dont l'apport et les efforts sont souvent négligés, voire entravés, par l' État.

Au risque de trop simplifier, on peut dire que la gouvernance urbaine désigne, au niveau international, une relation à trois entre le gouvernement central, notamment les institutions nationales, les administrations locales et la société civile. Celle-ci comprend le secteur privé, les organisations non gouvernementales (ONG) et les organismes communautaires.

3.2 Urbanisation et gouvernance dans la ville de Kinshasa

Ce chapitre porte principalement sur les déchets solides, liquides et industriels. La gestion des déchets désigne le stockage, la collecte, le transfert, le recyclage et l'élimination finale des déchets. Les déchets solides comprennent les ordures ménagères, les déchets solides non dangereux (à l'exclusion des boues et des déchets semi solides) provenant d'établissements industriels et commerciaux, les déchets provenant d'établissements publics (notamment les déchets non pathogènes des hôpitaux), les déchets des marchés, les résidus de jardin et les balayures de rue. Les déchets liquides comprennent les eaux grises et les eaux d'égout non dangereuses produites par les ménages et les établissements commerciaux et industriels urbains. Les déchets industriels comprennent les déchets liquides et solides dangereux produits par les établissements commerciaux et industriels, y compris les déchets pathogènes des hôpitaux.

A Kinshasa, la gestion des déchets est importante du point de vue de la gouvernance. Les densités élevées de la population et la concentration d'activités économiques en milieu urbain signifient que les déchets produits ne peuvent pas être éliminés efficacement de façon individuelle. Les déchets constituent un enjeu d'intérêt public puisqu' on peut s'en débarrasser sur les terres privées ou publiques, créant du coup une nuisance ou un danger environnemental ou sanitaire possible qui touche la société, même si les ménages et les entreprises qui produisent les déchets jugent avoir fait leur devoir en s'en débarrassant. La gestion des déchets bénéficie à l'ensemble de la collectivité et chaque résident peut profiter du service sans que cela soit au détriment des autres. Ainsi, la gestion des déchets est de toute évidence du domaine public et constitue une question d'intérêt public; les citoyens s'attendent donc à ce que les administrations responsables de la gestion des déchets prennent les mesures nécessaires pour garder l'environnement propre.

A cet égard, le partage des pouvoirs, des responsabilités et des ressources et les relations entre chaque niveau d'administration et les relations entre les administrations et la société civile deviennent importants. La réussite des autorités dans le domaine de la gestion des déchets, comme, au demeurant, dans d'autres secteurs, est tributaire de la disponibilité des ressources et d'une bonne gouvernance, et rend l'État crédible aux yeux du public. En contrepartie, leur échec suscite l'hostilité et crée un fossé entre le public et l'État, ce qui a d'importantes répercussions pour la production de ressources, la démocratie, la transparence et la responsabilité.

Les problèmes qui découlent de l'urbanisation rapide en Afrique menacent la gouvernance des centres urbains en général, et celle de la ville de Kinshasa, en particulier. Les difficultés variées et complexes que connaissent nos villes et villages d'Afrique, et particulièrement les problèmes liés aux déchets urbains et à l'insuffisance de l'infrastructure et des services sociaux, remettent en question la capacité de gouvernance des pays africains.

Qu'entend-on par gouvernance? Il existe un nombre croissant de publications et de documents inédits sur les « problèmes de gouvernance ». La gouvernance a trait au rôle de l'État dans la société, à la gestion, bonne ou mauvaise, des activités socio économiques dans les secteurs public privé et communautaire, ainsi qu'en degré de participation de la société civile à

la gestion de la société dans son ensemble. Pour la Banque mondiale, la gouvernance représente la manière dont le pouvoir s'exerce dans la gestion des ressources économiques et sociales d'un pays en vue de son développement $2^{7(*)}$. Elle peut être bonne ou mauvaise, selon la façon dont ce pouvoir est exercé. La bonne gouvernance peut être définie comme la présence d'un bon gouvernement dont la direction est compétente et légitime, dont le pouvoir et l'autorité ont un fondement légal (un mandat issu de la volonté de la population), qui a une vision d'avenir et un programme sociopolitique progressiste que la population juge acceptable et qui est mis en oeuvre avec honnêteté, transparence et responsabilité. Pour exercer une bonne gouvernance, le gouvernement doit tirer sa légitimité des citoyens, envers qui il a des comptes à rendre.

Le discernement, la transparence, la responsabilité, la légitimité, la crédibilité, la prévisibilité et la fiabilité, combinées à la confiance et à la stabilité de la société, représentent les aspects marquants d'une bonne gouvernance. Celle-ci nécessite également des institutions efficaces et responsables, le respect de principes démocratiques, un processus électoral fiable, un gouvernement représentatif et responsable et des rapports ouverts et légitimes entre la société civile et l'état Une bonne gouvernance donne lieu à l'institutionnalisation des politiques, programmes et stratégies de gestion urbaine qui permettent d'éliminer ou d'atténuer les problèmes qu'entraîne l'urbanisation rapide. Dans le contexte africain, il faut donc déterminer dans quelle mesure la gouvernance est adaptée aux phénomènes d'urbanisation et de croissance des villes. Le débat sur la gouvernance se limite souvent à des généralités (souvent abstraites). Il est temps d'opérationnaliser certains des nouveaux concepts établis en s'appuyant sur un ensemble de repères concrets.

La documentation et les connaissances pratiques sur les aspects techniques, administratives et institutionnelles de la gestion des déchets en Afrique ne cessent de s'approfondir. Cependant, les cadres d'action et les stratégies de mise en oeuvre doivent aller de pair avec de nouvelles formes de gouvernance en vue d'améliorer l'efficacité et l'efficience et de favoriser la participation de la population à la prestation des services. On relève un intérêt croissant à l'égard des partenariats entre le secteur public, le secteur privé et la collectivité, mais cet intérêt procède surtout de questions techniques ou financières, plutôt que des aspects politiques, sociologiques et environnementaux en cause. Les démarches technofinancières n'ont pas débouché sur les méthodes organisationnelles et institutionnelles nécessaires pour permettre aux citoyens de comprendre le service et d'y participer pleinement, car elles sont dénuées de cadre conceptuel et stratégique clair.

Nous sommes d'avis que le débat sur la gouvernance ne s'intéresse pas suffisamment aux problèmes concrets touchant la prestation des services, et que les discussions sur l'amélioration de la gouvernance dans le secteur de la gestion des déchets (et même dans l'ensemble du secteur des services) sont dépourvues du cadre conceptuel et stratégique nécessaire pour habiliter la population aux plans organisationnel et institutionnel.

3.3 Suggestions et recommandations

Toutes les villes du monde produisent beaucoup de déchets et, dans les villes des pays en développement, la charge de déchets se compose principalement de matières organiques. L'agriculture, et plus particulièrement l'agriculture urbaine, constitue un marché de premier plan pour l'utilisation productive d'une grande partie de ces matières organiques, ne serait-ce que parce que peu d'autres options s'offrent aux villes. Très peu d'autres industries peuvent utiliser des quantités considérables de matières organiques. L'agriculture urbaine constitue donc un moyen d'évacuation si pas de réutilisation de déchets organiques de premier plan.

Cela dit, tous les déchets produits par une grande ville ne peuvent toutefois être utilisés en agriculture urbaine. Chose certaine, comme en témoignent les projets mis en oeuvre dans des pays tels que le Ghana, le Brésil, il importe, pour pouvoir maximiser l'utilisation productive des déchets organiques compostés, que les centres de traitement soient situés à proximité des activités d'agriculture urbaine. Il devient plus intéressant pour les producteurs d'utiliser ces matières lorsque les centres de traitement sont situés à proximité, car cela permet de réduire les frais de transport. Le recyclage des déchets organiques est particulièrement important dans les villes au climat aride, comme plusieurs en Afrique subsaharienne.

L'hôtel de ville, qui est l'organe numéro un de la gestion de la ville de Kinshasa, devra mettre en place un organe d'évacuation sélective des déchets qui permettra de diviser les déchets en réutilisables et en décompositions, selon le cas. Il devra également mettre pour un premier plan des poubelles qu'il pourra soit demander par ce partenaires extérieurs dans ces programmes de coopération entre villes francophones, par exemple ; soit qu'il pourra se faire fabriquer par les industries locaux de soudure et métal.

La gestion des déchets organiques doit faire appel à différents systèmes de collecte et de traitement, est la précieuse leçon à tirer ici. Une approche intégrée en matière de gestion des déchets solides doit prévoir des produits adaptés aux différentes catégories d'utilisateurs. Par exemple, des bacs à compostage pourraient être installés dans les quartiers, de grands centres de traitement dans les districts, etc. Plusieurs types de composts et de paillis peuvent être produits afin de répondre à des besoins différents. Le compost de qualité supérieure, qui peut se vendre à un prix relativement élevé, peut être transporté à faible coût en petits sacs et vendu sur un vaste territoire. En raison du coût du transport, les produits de qualité inférieure (moins chers) doivent être vendus à proximité de leur lieu de production.

D'où l'importance encore ici pour les producteurs de se regrouper en organisations qui pourront partager les coûts du transport en vrac. Par contre, les produits de moindre qualité et moins chers, tel le paillis grossier utilisé en aménagement paysager et pour d'autres activités semblables, pourraient être vendus par camions complets aux entrepreneurs.

La sensibilisation du public est un facteur important pour la mise en place réussie d'un programme de recyclage. Des incitatifs s'imposent pour encourager les gens à recycler. Les mesures de sensibilisation doivent s'adresser à la fois aux producteurs et aux consommateurs de matières recyclées. Il faut notamment souligner l'importance de trier les différentes catégories de déchets et, dans le cas des producteurs, d'utiliser de l'eau salubre et le moins de pesticides possible.

Il peut être difficile de convaincre les producteurs de prendre le « virage organique », parce que les systèmes de culture intensive que l'on retrouve généralement en agriculture urbaine exigent l'utilisation d'engrais chimiques. Une solution consiste à faire la preuve de la loi du rendement décroissant, selon laquelle il faut toujours plus d'apports--engrais et pesticides--pour produire la même quantité de produits.

Nous avons traité jusqu'ici des déchets solides. Mais qu'en est-il des eaux usées ? Il s'agit d'une ressource à laquelle

pratiquement personne ne s'intéresse, mis à part les agriculteurs urbains. L'AU continuera d'utiliser l'eau disponible quelle qu'en soit la provenance, si bien qu'il est très important de réagir. Si rien n'est fait au sujet de l'utilisation des eaux usées, la vulnérabilité aux épidémies ira en augmentant. En outre, ignorer le problème, que l'on soit un spécialiste de la santé publique, un gestionnaire des ressources en eau ou une personne politique, ne permettra pas de le résoudre.

Comme dans le cas des déchets solides, il est possible d'utiliser sans danger des eaux usées de qualité variable pour la production de différents produits agricoles. Ici encore, le tri à la source et l'utilisation à proximité de cette source sont de première importance, afin d'optimiser l'utilisation et de réduire au maximum les coûts d'épuration et de distribution.

En plus, les activités de la gestion des déchets comportant les étapes de la collecte, de tri, d'entreposage, de valorisation et d'élimination permettront non seulement le développement durable mais aussi donneront de l'emploie à la population qui souffre du chômage.

Les actions prioritaires à amener devant cette situation sont d'autant la prise de conscience de tous devant le problème d'urbanisation et des déchets : la contribution des entreprises, la politique d'aménagement de quartiers, recyclage-valorisation, Brûler.....éliminer, création d'un réseau de collecte de déchets liquides, solides et autres par des moyens plus modestes et hygiéniques. Pour que la population puisse être impliquée efficacement dans la politique de gestion des déchets, elle doit pouvoir disposer d'une information de base facilement accessible d'abord et en suite l'impliqué dans planning de gestion de déchets.

Il y a plusieurs années, avec le PNA, un organisme chargé de déchets était mis en place. Actuellement, rien n'existe en cette matière. Il y a lieu que les autorités développent les structures intercommunales en fin d'optimiser la gestion de déchets et de penser à la réduction des coûts de traitement. Pour mettre fin à la prolifération des poubelles sauvages et traiter les déchets.

Les déchets industriels occupent une place non négligeable dans le total des déchets produites chaque année à Kinshasa. Si les entreprises peuvent avoir désormais recours à des programmes de réductions à la source qui privilégient les énergies et matières de substitution. Ces entreprises peuvent contribuer financièrement à la gestion de déchets. En ce qui concerne l'aménagement des quartiers, le gouvernement et tous les organes de protection de la nature doivent viser l'aménagement des quartiers pour en faire des unités ayant leurs propres cohérences et d'abord une existence économique. Les communes annexes pourront exercer les activités agricoles et bénéficier des compostes provenant de la gestion de déchets. Les autres communes pourront abriter des centres de traitement de déchets.

Le recyclage-valorisation est des procédés nouveaux qu'il faudrait inclure dans la gestion de déchets de la ville. Malgré qu'à actuellement rien ne se fait en matière de déchets, il y a lieu de penser à ces procédés de recyclage et de valorisation en mettant en place de véritables filières spécialisées d'une manière spécifique dans la valorisation (de papier, verre, ou plastique). A titre d'exemple l'industrie d'emballage peut utiliser 85 % de matières recyclées.

Dans une vie future, Il faudra arriver à réglementer le traitement par incinération et tendre au recyclage et à la valorisation des déchets pour le développement durable. Si une bonne politique financière mise sur pied, il y a lieu d'obtenir des incinérateurs capables de valoriser l'énergie en produisant de l'énergie thermique et électrique à partir des déchets. De cette façon, la ville pourra lutter contre le déboisement, phénomène qui prend des plus en plus d'ampleurs. Il y aura également moyen de réglementer aussi d'une manière les pollutions émises par les incinérateurs.

Et le réseau local, aura comme objectif l'échange des expériences en matières de gestion de déchets urbains. Mais en matière de développement durable, l'aide de la communauté internationale occupe une place de choix pour la protection de la biodiversité dans les régions tropicales en général et, particulièrement à kinshasa.

CONCLUSION

Cette étude a démontré clairement que la plupart des problèmes urbains, particulièrement en ce qui concerne la gestion des déchets, découlent d'une mauvaise gouvernance. Il est donc urgent d'implanter des structures appropriées pour assurer une bonne gouvernance. L'expérience mondiale a montré que l'institutionnalisation de la bonne gouvernance repose sur la démocratisation et la participation. Pour y parvenir, il faut combler le fossé entre les gouvernants et les gouvernés et favoriser la confiance, l'interdépendance, la réciprocité, la sensibilité et la responsabilité en matière de gouvernance.

Qui doit payer pour la protection de l'environnement naturel et l'installation des équipements urbains ? La pauvreté extrême de la population fausse l'application de ce principe. La population est désarmée et ne plus en mesure de faire changer la situation.

Ces raisons renforcent l'application difficile de ce principe :

Les entreprises polluantes sont celles qui utilisent des milliers de travailleurs et sont en faillite ;

La survie est la préoccupation journalière du citadin, le souci de l'environnement ne peut que passer au second plan;

L'absence des taxes pour la protection de l'environnement par les industriels.

Ces sont les différentes questions qu'on se pose à la fin de cet travail. Le drainage des eaux pluviales, qui représente sans doute l'une des difficultés les plus urgentes à résoudre. Le réseau de drainage existant est très limité (300 km de collecteurs au total, sur l'ensemble du territoire de la RDC) et les collecteurs sont souvent bouchés ou hors d'état de fonctionnement. Les eaux stagnent et s'infiltrent, sapant les sols et préparant de nouveaux glissements, sous l'impuissance de l'OVD.

Il y a donc lieu d'encourager les mesures prises au pays pour rétablir la démocratie participative. Le renforcement tant soi peu des régimes démocratiques, est également souhaité. L'engagement de la population à l'égard de la démocratie doit être renforcé par les mesures suivantes :

- créer une nouvelle culture politique axée sur l'engagement, l'honnêteté, le dévouement et le service à la population pour les conseillers et responsables municipaux ;

- informer la population pour lui faire comprendre la nécessité de participer pleinement au processus électoral et de s'intéresser à la façon dont gouvernent leurs représentants élus ;
- mettre en place des mécanismes appropriés pour assurer l'élection de personnes compétentes.

La principale leçon à retenir en ce qui concerne la gestion des eaux usées, est que la rapide généralisation de l'utilisation des eaux usées non épurées exige le renforcement des mesures pour protéger tant les producteurs que les consommateurs. La sensibilisation des producteurs aux risques que pose l'utilisation des eaux usées est importante, au même titre que la vulgarisation agricole et l'aide financière. Les incitatifs commerciaux visant à encourager les producteurs à utiliser pour l'irrigation des eaux usées plus sûres ont également démontré leur efficacité. Encore ici, il a été démontré qu'il est avantageux pour les producteurs de se regrouper, puisqu'ils peuvent ainsi avoir accès à des technologies qui autrement seraient trop coûteuses pour chacun d'entre eux.

Quant à l'épuration des eaux usées et la réduction des risques pour la santé, de plus amples recherches doivent être effectuées pour déterminer les coûts avantages de l'utilisation à différentes échelles des systèmes d'épuration des eaux usées en agriculture. Des études ont démontré que plus l'eau douce est chère--plus le prix à payer pour se la procurer est élevé, plus les gens sont disposés à la conserver et à la recycler. Des études s'imposent également pour déterminer comment on peut légiférer en vue de réduire les risques pour la santé associés à l'utilisation des eaux usées.

Pour que les systèmes de collecte des déchets soient efficaces, les citoyens doivent connaître leurs responsabilités quotidiennes, les gestes à adopter, les horaires de collecte, les procédures standard et l'emplacement des sites adéquats. Il y a donc lieu de mettre en place un système étendu d'information du public en ce qui concerne les questions importantes telles que les méthodes de collecte, l'entreposage des déchets et l'acheminement de ceux-ci aux décharges, ainsi que les risques que pose l'indifférence à l'égard des déchets. Pour assurer un meilleur engagement des citoyens, les installations urbaines de gestion des déchets devraient être partagées équitablement.

L'objectif devrait être d'éliminer au moins 90 % des déchets, et il devrait être poursuivi dans toute la ville. La gestion des déchets devrait être considérée à la fois comme une responsabilité et comme un service d'intérêt public. Tous les résidents devraient pouvoir en profiter. Compte tenu des contraintes financières et de l'infrastructure limitée avec lesquelles doit composer le secteur public par rapport à ses besoins, le secteur privé devrait participer à la gestion des déchets selon une démarche participative réciproque. L'expérience d'autres villes montre que le secteur privé, malgré ses divers problèmes, gère les déchets plus efficacement que le secteur public.

L'expérience d'autres pays du monde (notamment de l'Égypte et du Zimbabwe, deux pays d'Afrique)^{28(*)} a démontré que les gens sont disposés à payer pour des services de collecte des déchets s'ils sont efficaces et si un mécanisme adéquat de perception des fiais et de sanction en cas de défaut de paiement est établi.

Le problème de la gestion des déchets réside en bonne partie dans le fait que les déchets ne sont pas considérés comme une ressource. C'est pourquoi le recyclage est très rudimentaire. Les organismes gouvernementaux ne s'y sont même pas encore intéressés. Certaines entreprises privées font déjà du recyclage à différents degrés, grâce aux activités parallèles des récupérateurs. Dans tous les principaux secteurs des quatre villes, les récupérateurs jouent un rôle très important Ils vont d'un dépotoir à l'autre pour y recueillir les objets utiles, qu'ils revendant au public et aux quelques industries de recyclage des déchets.

Les déchets solides (débris de fer, aluminium, alliages, verre, plastiques, polyéthylène) de même que les déchets d'élevage (sang, cornes, sabots) peuvent faire l'objet d'un important commerce parallèle et légèrement structuré. L'exploitation de la biomasse (et notamment de la jacinthe d'eau et de la laitue d'eau), qui peut se révéler une source utile d'énergie et de fibres de remplacement pour l'industrie du papier, pourrait donner naissance à des entreprises. Le compostage (pour la production d'engrais organiques) et la production de biogaz (à partir de matières végétales et de déjections animales) sont presque totalement négligés. Ils peuvent réduire le déboisement causé par la récolte de bois de chauffage, et ils produisent des engrais organiques et du méthane de façon respectueuse pour l'environnement.

Le recyclage des déchets industriels devrait également recevoir l'appui des organismes de développement, tels que le Programme des Nations unies pour le développement, l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel, le Fonds des Nations unies pour l'enfance, le Fonds des Nations unies pour les femmes, le Fonds des Nations unies pour la population, l'Organisation internationale du travail et la Fondation Ford. Les ONG et le secteur privé devraient être encouragés, par des programmes de microfinancement, à créer de petites entreprises de recyclage des déchets industriels. Il suffit de prévoir des mesures d'encouragement, du microfinancement pour le démarrage et l'adoption d'une politique favorable, et d'obtenir la collaboration du secteur public et des organismes de la société civile.

Un recyclage efficace des déchets dans les villes africaines requiert la participation concertée de la collectivité. Les principaux enjeux sont la politique de gestion des déchets, la réduction de la production de déchets, l'intensification des activités de tri à la source, la promotion des petites entreprises de recyclage et l'intégration de la récupération des ressources dans le système structuré de gestion des déchets. Pour assurer l'efficacité du recyclage et de la réutilisation des déchets, il faut avant tout réduire la production de déchets.

Bien qu'on ne peut faire une évaluation économique précise du recyclage et de la réutilisation, car certains de leurs avantages économiques sont difficiles à quantifier, de même que les avantages indirects comme la réduction des &ais de santé et des coûts occasionnés par la pollution. Les industries, par contre, en tirent des avantages directs et quantifiables. Le recyclage des déchets solides nécessite beaucoup de main-d'oeuvre ; or, les centres urbains des pays en développement comptent de nombreux travailleurs migrants et une main-d'oeuvre peu qualifiée, qui peuvent être mis à contribution pour créer des emplois et réduire la pauvreté.

Les produits recyclés ont peu d'incidence sur l'environnement. La qualité de l'environnement urbain repose directement sur l'état de santé général des résidents. Les personnes qui font du recyclage et de la réutilisation forment un groupe à risque élevé ; elles souffrent d'une variété de problèmes de santé, comme une irritation des yeux, des maladies respiratoires et d'autres affections causées par la fumée, la poussière, des éléments pathogènes aéroportés et des parasites, de même que des maladies de la peau.

La préoccupation de la population est la recherche journalière d'un sceau de la farine ainsi les préoccupations de l'environnement ne sont pas prioritaires. Il faudrait que la population collabore directement à l'exercice d'équilibre consistant à combiner un développement économique et l'application effective des mesures gouvernementales (qui intègrent les décisions internationales) en matière de gestion de déchets. Une fois par l'implantation des activités de gestion de déchets, le consommateur pourra ainsi décider du produit qu'il achète, c'est aussi lui qui peut être plus que les autorités, peut exercer une influence sur le producteur a fin que tel ou tel produit soit ou ne soit pas mis sur le marché. Autrement dit, pour une gestion durable de l'environnement, le consommateur doit devenir un véritable « éco-consom-acteur ».

La collecte des déchets est organisée au niveau local dans chaque ville, sous la coordination du Programme National d'Assainissement (un service technique spécialisé du Ministère de l'Environnement). L'organisation de ce service et sa performance varient de manière considérable d'un centre urbain à l'autre - mais il n'existe aucune station de traitement, ni même une décharge contrôlée sur l'ensemble du territoire de la RDC.

Dans la pratique, les communautés urbaines jouent aujourd'hui un rôle essentiel dans l'évacuation des déchets, mais cette évacuation se fait seulement sur de petites distances. Des zones de regroupement des déchets apparaissent donc en bordure des villes, voire entre quartiers - qui sont de véritables foyers d'insalubrité avec un fort impact sur la santé publique.

BIBLIOGRAPHIE

a. OUVRAGES

- 1. Adepoju G. Onibokun (Sous la direction de), <u>Gestion des déchets urbains, Des solutions pour l'Afrique</u>, Editions Karthala et CRDI, 2001
- 2. B.KUYUNSA et K.SHOMBA, <u>Initiation aux méthodes de recherche scientifique en Sciences Sociales</u>, PUZ, Kinshasa, 1985
- 3. Banque Mondiale, <u>Urbanisation</u>, étude sectorielle, juin 1972
- 4. GAUD, M, « Les nouveaux regards sur l'économie informelle », Afrique Contemporaine N°157.
- 5. J.C. Bruneau, « Lubumbashi, une clairière vue du ciel. Connaissance et cartographie de l'environnement péri-urbain et de sa dynamique », espaces tropicaux No CEGET-CNRS ? 1989 ? P.187-209.
- 6. Kinshasa, <u>Croissance urbaine</u>, bureau d'Etudes d'aménagements urbains, 88p, Atlas, B.E.A.U, Institut géographique du Zaïre, 1975.
- 7. Lynne Cripe (sous la dir. de), <u>« Abandonment and separation of children in the Democratic Republic of the Congo</u> », rapport d'évaluation de l'Agence américaine pour le développement international (Usaid) conduit par le Fonds Leahy pour les victimes de guerre, avril 2002.
- 8. Marc Pain, Kinshasa, la ville et la cité, Ed. de l'ORSTOM, Paris, 1984
- 9. R.PINTO et H.GRAWITZ, Méthodes en Sciences Sociales, 4e éd. Dallez, Paris, 1971
- 10. René Devisch, « Parody in matricentered christian healing communes of the sacred spirit in Kinshasa », Contours, University of Illinois Press, vol. 1, n° 2, automne 2003
- 11. Répertoire des superficies des régions, sous régions, zones et villes de la République du Zaïre, institut géographique du Zaïre. Département de la Défense Nationale 1984
- 12. THOMAS SUAVET, Dictionnaire économique et sociale, Ed. Ouvrière, 1962, p.393.

b. NOTES DE COURS POLYCOPIEES, REVUE ET PERIODIQUES ET AUTRES PUBLICATIONS

- 1. Atlas de la République Démocratique du Congo, Ed. Jeune Afrique, 2000
- 2. L'Encyclopédie Encarta 2006 de Microsoft.
- 3. Michela Wrong, In the Footsteps of Mr. Kurtz, Paperback, Londres, 2000
- 4. Répertoire des superficies des régions, sous régions, zones et villes de la République du Zaïre, institut géographique du Zaïre.
- 5. Ville de Kinshasa, Fiche technique, Département de Plan, Direction de planification régionale «projet PNUD/DTCD ZAI 86/001 Appui à la planification «Kinshasa, Août 1988

c. SITES INTERNET

- 1. http://www.wikipédia.fr/wiki/kinshasa.htm.
- 2. http://www.bbc.co.uk/weather/world/city_guides/results.shtml?tt=TT000770
- 3. http://fr.wikipedia.org/wiki/Kinshasa
- 4. http://www.mmsh.univ-aix.fr/iea/clio/numero/18/sommaire18.html

TABLE DES MATIERES

```
DÉDICACE.....II
SIGLES ET ABRÉVIATIONS UTILISÉES.....III
AVANT PROPOS.....IV
INTRODUCTION - 1 -
1. POSITION DU PROBLÈME - 1 -
2. HYPOTHÈSES DE L'ÉTUDE - 3 -
3. INTÉRÊT DU SUJET - 3 -
4. SITUATION SPATIO-TEMPORELLE - 3 -
5. MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE - 4 -
5.1 Méthodes d'approche - 4 -
5.2 Techniques - 4 -
6. CANEVAS DE L'ÉTUDE - 5 -
CHAPITRE 1. - 6 -
LE PROCESSUS D'URBANISATION EN AFRIQUE - 6 -
1.1 CONTEXTE GÉNÉRAL - VILLE DE KINSHASA - 7 -
1.1.1 La période post-coloniale - 7 -
1.1.2 Colonisation européenne - 7 -
1.1.3 Capitale grandissante - 8 -
1.1.4 Présentation - 10 -
1.1.5 Langues - 10 -
1.1.6 Données géographiques - 11 -
1.1.7 Données politico administratives - 12 -
1.2 URBANISATION DANS LA VILLE PROVINCE DE KINSHASA. - 14 -
CHAPITRE 2. - 18 -
LES PROBLEMES DE GESTION DES DECHETS DANS LA VILLE DE KINSHASA - 18 -
2.1 PROBLÈMES D'URBANISATION SAUVAGE DE LA VILLE DE KINSHASA - 18 -
a) L'explosion démographique - 19 -
b) Les activités urbaines - 19 -
c) La faiblesse du pouvoir publique et la pauvreté - 19 -
d) Les érosions et les constructions anarchiques - 20 -
2.2 PROBLÈMES D'ÉVACUATION DES DÉCHETS - 20 -
a. Déchets liquides - 22 -
b. Déchets solides - 23 -
c. Déchets industriels - 23 -
CHAPITRE 3. - 25 -
L'URBANISATION SAUVAGE DE LA VILLE KINSHASA ET SON INCIDENCE SUR LA GOUVERNANCE - 25 -
3.1 QU'EST QUE LA GOUVERNANCE ? - 25 -
3.2 URBANISATION ET GOUVERNANCE DANS LA VILLE DE KINSHASA - 26 -
3.3 SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS - 28 -
CONCLUSION - 31 -
```

BIBLIOGRAPHIE - 35 -

TABLE DES MATIERES - 37 -

- ¹ Banque Mondiale, <u>Urbanisation, étude sectorielle</u>, juin 1972, p. 3
- ² B.KUYUNSA et K.SHOMBA, <u>Initiation aux méthodes de recherche scientifique en Sciences Sociales</u>, PUZ, Kinshasa, 1985, p. 11.
- ³ R.PINTO et H.GRAWITZ, <u>Méthodes en Sciences Sociales</u>, 4^e éd. Dallez, Paris, 1971, p.289
- ⁴ THOMAS SUAVET, <u>Dictionnaire économique et sociale</u>, Ed. Ouvrière, 1962, p.393.
- ⁵ Adepoju G. Onibokun (Sous la direction de), Gestion des déchets urbains, Des solutions pour l'Afrique, Editions Karthala et CRDI, 2001, p. 9
- ⁶ Nations unies, 1995 cité in Adepoju G. Onibokun (Sous la direction de), op. cit., p. 10
- * 7 http://.wikipédia.fr/wiki/kiçnshasa.htm
- * http://www.wikipédia.fr/wiki/kinshasa.htm.
- ⁹ Répertoire des superficies des régions, sous régions, zones et villes de la République du Zaïre, Institut Géographique du Zaïre. Département de la Défense Nationale 1984.
- 10 Ville de Kinshasa, Fiche technique, Département de Plan, Direction de planification régionale «projet PNUD/DTCD ZAI 86/001 Appui à la planification « Kinshasa, Août 1988
- ± 11 Les renseignements relatifs aux données géographiques sont puisés dans les document suivants : <u>Atlas de la République Démocratique du Conqo.</u> Ed. Jeune Afrique, 2000 et l'Encyclopédie Encarta 2006 de Microsoft.
- * 12 http://www.bbc.co.uk/weather/world/city_guides/results.shtml?tt=TT000770
- ¹³ Répertoire des superficies des régions, sous régions, zones et villes de la République du Zaïre, institut géographique du Zaïre.
- * 14 http://fr.wikipedia.org/wiki/Kinshasa
- 15 Marc Pain, Kinshasa, la ville et la cité, Ed. de l'ORSTOM, Paris, 1984, p. 11
- * 16 http://www.mmsh.univ-aix.fr/iea/clio/numero/18/sommaire18.html
- * 17 http://fr.wikipedia.org/wiki/Kinshasa
- ¹⁸ Kabamba Ndjibu, Causes de la surpopulation en milieu urbain, mémoire de sociologie, UNILU ,1998.
- 19 La croissance urbaine en Afrique et Madagascar. Colloque international du C.N.R.S, 1970, Paris, les Editions du C.N.R.S,

1972, p. 45

- 20 Lynne Cripe (sous la dir. de), « Abandonment and separation of children in the Democratic Republic of the Congo », rapport d'évaluation de l'Agence américaine pour le développement international (Usaid) conduit par le Fonds Leahy pour les victimes de guerre, avril 2002.
- ²¹ René Devisch, « Parody in matricentered christian healing communes of the sacred spirit in Kinshasa », *Contours*, University of Illinois Press, vol. 1, n°2. automne 2003.
- ²² Michela Wrong, *In the Footsteps of Mr. Kurtz*, Paperback, Londres, 2000.
- ½ ²³ République Démocratique du Congo, Enquête nationale sur la situation des enfants et des femmes MICS2/2001, Rapport d'analyse, Kinshasa, Juillet 2002, p.23
- * 24 Idem
- ½ 25 Cité in Adepoju G. Onibokun (Sous la direction de), Gestion des déchets urbains, Des solutions pour l'Afrique, Editions Karthala et CRDI, 2001, p. 26
- * ²⁶ Idem
- * ²⁷ Ibidem
- * ²⁸ Adepoju G. Onibokun (Sous la direction de), op. cit., p.112

® Memoire Online 2007 - Pour tout problème de consultation ou si vous voulez publier un mémoire: webmaster@memoireonline.com

XiTi